

Module Orientation – Préparation aux épreuves d'admission des formations socio-éducatives

Modalités d'inscription

Le module est **ouvert à tous les candidats** aux épreuves de sélection pour l'entrée dans les formations socio-éducatives du niveau 5 au niveau 3.

Un dossier d'inscription est disponible auprès du secrétariat ou sur le site Internet de POLARIS Formation. Dates limite d'envoi du dossier d'inscription : **1er septembre 2016**

Une convention sera établie entre le candidat et l'établissement de formation.

Lieu de la formation

POLARIS Formation, site d'Isle : 2, rue du Buisson à Isle - 87170

Les stagiaires du module « orientation - préparation aux concours » auront accès :

- aux espaces restauration,
- au centre de documentation (ouvrages et revues professionnelles, textes officiels, documents numériques, accès à Cairn).
- au réseau Internet

de l'établissement.

Modalités de paiement

Autofinancement

Le coût de cette formation est de 1600 € net de taxes, dont - 400 € de droits d'inscription
- 1 200 € de frais de formation pour 120 heures

En cas de désistement du candidat dans les 15 jours précédant la formation, les droits d'inscription resteront acquis à POLARIS Formation.

Calendrier de la formation

La formation de 120 heures s'étale sur 10 regroupements de 2 jours:

- En lien avec la préparation à l'épreuve écrite : 60 heures entre octobre et décembre

Octobre : Lundi 17 et mardi 18

Novembre : Jeudi 3 et vendredi 4, lundi 14 et mardi 15, lundi 28 et mardi 29

Décembre : lundi 12 et mardi 13

- En lien avec la préparation à l'épreuve orale : 60 heures entre janvier et mars

Janvier : jeudi 5 et vendredi 6, lundi 16 et mardi 17, lundi 30 et mardi 31

Février : lundi 13 et mardi 14

Mars : lundi 6 et mardi 7

Ces dates concernent les préparations à tous les niveaux, sur les contenus suivants:

- Découvertes des métiers du social : 30h
- Accompagnement à l'écrit et à l'oral : 30h
- Les débats de société actuels : 30h
- Axe thématique : 30h



Questions fréquentes

A partir de quand est-il possible de s'inscrire au module orientation - préparation aux concours de POLARIS Formation ?

Les inscriptions sont ouvertes et s'achèveront le 1er septembre.
Le module orientation - préparation aux concours de POLARIS Formation ouvrira le 17 octobre sur le site d'Isle.

Quel est le statut des personnes inscrites au module ?

En fonction de leur âge et de leur situation, le régime des candidats diffère.

* Pour les candidats en autofinancement, le module n'ouvre pas les droits au statut étudiant. La personne en formation conserve son statut (étudiant, demandeur d'emploi,...) pendant les temps de formation à POLARIS Formation. Elle fait son affaire d'une assurance individuelle accident.

* Pour les candidats inscrits dans le cadre d'un financement par une institution (OPCA, Etablissement, Pôle Emploi, Contrat aidé, Mission Locale...) le statut sera celui de stagiaire de la formation continue.

Le stage est-il obligatoire ?

Non c'est une option. Il est néanmoins proposé d'effectuer une mise en situation professionnelle (stage) en complément des heures de formation (avec convention entre POLARIS Formation, l'étudiant et l'établissement d'accueil). La durée et les dates du stages seront étudiées au cas par cas.

Pourquoi le module se déroule sur deux journées tous les quinze jours ?

Ce rythme privilégie une alternance entre l'activité professionnelle du candidat et la préparation de son orientation professionnelle.

Le module propose des temps de préparation à l'écrit et à l'oral des concours des formations socio-éducatives mais il propose aussi des temps de réflexion sur le projet professionnel par la confrontation avec les réalités des métiers visés.

Quel est le temps de travail réel des candidats ?

En dehors des regroupements, le temps de travail personnel est difficile à quantifier. Néanmoins on estime que la préparation des temps de regroupement nécessite un temps équivalent de préparation (10 à 12h) chaque semaine (production d'écrits, études documentaires, investigations, préparation de présentations orales et de débats...).

Certification / Validation

La fin de la formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation.

Perspectives

Passage des épreuves écrites et orales d'entrée en formation :

- du nouveau Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (ancien AMP / AVS) - niveau V
- de Moniteur éducateur, ou de Technicien de l'Intervention sociale et familiale, - niveau IV
- d'Educateur spécialisé, d'Educateur technique spécialisé, Educateur de Jeunes Enfants, Conseiller en Economie Sociale et Familiale - niveau III

Lieu de formation

POLARIS Formation, site d'Isle :
2, rue du Buisson à Isle - 87170

Contacts

- **par le site internet :**
www.polaris-formation.fr
- **par courriel :**
s.faviere@polaris-formation.fr
- **par courrier :**
POLARIS Formation
2 rue du Buisson
87170 ISLE
- **par téléphone :**
05 55 01 40 52
Responsable du pôle VAE et parcours de professionnalisation :
Vincent ENRICO
Secrétaire pédagogique :
Sabine FAVIERE

